

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)



CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)

(Infra-Bac)



Code titre / diplôme

50033205

Code RNCP

38565

Date d'enregistrement RNCP

22/01/2024

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 3 (cadre européen des certifications)

Éligible VAE

Oui

Sanction de la formation/Diplôme préparé

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Formation en apprentissage



Don BOSCO - Pôle Social AEPE

Coordonnées

123 Montée de Choulans
69005 - Lyon
07 43 36 48 08
direction@donboscolyon.org
<https://www.donboscolyon.org>

Contacts

Contact de la formation

Véronique DUCROCQ
conseillere.formations@donboscolyon.org
06 27 21 80 15

Référent handicap

Amandine AUROUX
cellule.handicap@donboscolyon.org
07 43 36 05 71



Publics et objectifs

- **voie d'accès:** Formation proposée sous statut d'apprentissage uniquement
- **Objectifs:** À l'issue de la formation, vous serez capable de :
 - Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans)
 - Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants
 - Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas
 - Contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation
 - Organiser et animer des activités auprès des enfants
 - Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant



(siège régional)
4, rue de l'Oratoire
69330 CALUIRE ET CUIRE
contact@akteap.cneap.fr
www.akteap.fr

Association loi 1901
N° SIRET: 50304921500026
N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Dates et cycle de la formation

- **Année d'entrée dans le cycle:** En 1 an
- **Date de début:** 01/09/2026
- **Date de fin:** 30/04/2027
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut commencer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possible pour les personnes en situation de handicap (PSH).



Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 2 jours
- **Rythme en entreprise:** 3 jours
- **Commentaire rythme:** Le calendrier d'alternance, remis lors de l'inscription, peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
- **Durée en années:** 1
- **Durée en heures de formation:** 450
- **Durée en heures en entreprise (minimum):** 700



Prérequis

- **Public:** De 18 à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.
→ Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Conditions d'entrée:** Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) ou de niveau 4 (BAC) ou plus.
Motivation pour la formation en alternance.



Entreprises d'accueil

L'AEPE peut exercer en crèche, école maternelle, à domicile et/ou MECS. Secteur d'activité :

- Structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte-garderie, centre de vacances).
- Milieu familial, au domicile des parents, comme salarié d'employeur particulier ou de service d'aide à domicile.



Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétence 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Bloc de compétence 2 : Exercer son activité en accueil collectif

Bloc de compétence 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Bloc de compétence 7 : Prévention-santé-environnement

• **Possibilité de valider un ou des blocs de compétences:** Non



Modalités d'évaluation et sanction de la formation

- **Modalités d'évaluation:** Sous forme d'épreuves terminales / examen ponctuel
- **Crédits ECTS:** Non
- **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



Méthodes mobilisées

La formation par alternance mobilise des méthodes pédagogiques actives telles que l'apprentissage expérientiel, l'analyse de pratiques, les études de cas et les projets tutorés, favorisant l'articulation entre savoirs théoriques et situations professionnelles réelles. Elle s'appuie également sur l'accompagnement individualisé, le tutorat en entreprise et les évaluations formatives afin de développer progressivement les compétences et l'autonomie de l'apprenant.



Après la formation

- **Passerelles:** Nous consulter pour définir un parcours individualisé.
- **Suites de parcours:**
 - Si Titulaire d'un diplôme de niveau 4 : DE Educateur-trice de jeunes enfants
 - DE Auxiliaire Puériculture
 - Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles
- **Débouchés professionnels:** Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :
 - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
 - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
 - Assistant éducatif petite enfance
 - Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Domicile :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant



Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier
- **Autres modalités de recrutement:** Epreuves écrites
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Pour postuler à cette formation, merci de cliquer sur le lien suivant : <https://akteap.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



Les + de la formation

Engagements et partenariats:

-

Restauration: Oui

- **Détails:**

Self - Menu à base de produits frais et de saison.

- **Accessibilité PSH de la restauration:** Non

Hébergement: Non

- **Accessibilité PSH de l'hébergement:** Non

Matériel / Équipement:

-

- **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



Rémunération

- **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

- **Aides prises en charges par l'établissement:**

- Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).
- Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).
- Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)

Plus d'infos : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>



Accès et accessibilité P.S.H

- **Accès par transport:**

- Avec accès et stationnement PMR

- Arrêts de bus « Trois Artichauts » ou « Génovéfains » lignes de bus (C19, C20, C20E, C21, 46, 49, 55).

- **Accessibilité P.S.H des locaux:** Oui totale



Indicateurs de résultat

DON BOSCO

	2025-26	2024-25	2023-24	2022-23
CAP AEPE				
Taux de réussite de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC	100% 11/11	100% 9/9	100% 14/14
Taux d'insertion professionnelle de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) <i>Concernés / Répondants</i>	EC	EC	NA 0/0	NA 0/0
Taux d'insertion dans le métier visé de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) <i>Concernés / Répondants</i>	EC	EC	NA 0/0	NA 0/0
Taux de poursuite d'études de cette formation <i>Concernés / Répondants</i>	EC	EC	NA 0/0	NA 0/0
Satisfaction Apprenants - Entrants de cette formation dans l'établissement (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	76% 5/11	53% 14/14	100% 9/9	89%* 600/2531
Satisfaction Apprenants - Sortants de cette formation dans l'établissement (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	73% 3/11	60% 1/9	76%* 516/2428
Taux de rupture de contrats de cette formation dans l'établissement <i>Ruptures / Bénéficiaires</i>	EC	17% 3/18	24% 4/17	14% 3/22
Taux d'abandon de cette formation dans l'établissement <i>Abandons / Bénéficiaires</i>	EC	17% 3/18	24% 4/17	14% 3/22

* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Akteap

EC : En Cours • NA : Non Applicable

Mis à jour le : 12 février 2026

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : akteap.fr/qui-sommes-nous

Date de dernière mise à jour : 11/03/2026